



N° : 009...../CNA/CAB/2026

Conakry, le 19 OCT 2026

AVIS PUBLIC À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

Marché de services et de prestations intellectuelles

Réf. : CNA/TDR/APG/2026/001

CHAMBRE NATIONALE D'AGRICULTURE DE GUINÉE

Le présent avis fait à la suite de l'avis général de **passation des marchés** publié dans le journal des appels d'offres le **20 avril 2026**.

Objet du marché :

Recrutement d'un cabinet spécialisé pour la conception, l'organisation et la supervision du parcours intégré de professionnalisation, de formation pratique, d'incubation et d'insertion de 500 jeunes agri-preneurs dans les huit régions administratives de la **République de Guinée**, conformément aux **termes de référence du Projet Agri-Preneurs de Guinée (APG)**.

La **Chambre Nationale d'Agriculture de Guinée (CNA)** a inscrit, au titre de son plan de travail et budget annuel (PTBA) 2026, des crédits destinés à financer le processus **d'incubation de 500 jeunes agri-preneurs sur une période de 36 mois, de novembre 2026 à novembre 2029**.

Elle entend affecter une partie de ces ressources au règlement des prestations prévues dans le cadre du présent marché. À cet effet, la **CNA** invite les cabinets spécialisés à manifester leur intérêt pour assurer l'incubation de **cinq cents (500) jeunes agri-preneurs** dans les huit régions administratives de la **République de Guinée**.

La procédure relative à la présente manifestation d'intérêt, portant sur un **marché de prestations intellectuelles**, sera conduite en application des **articles 33 et 35 du Code des marchés publics**.

Les cabinets intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour les prestations décrites ci-dessus en fournissant les informations justifiant leurs qualifications pour les réaliser.

Procédure et méthode d'évaluation :

- Appel d'offres ouvert national, **destiné aux cabinets nationaux**.
- Évaluation fondée sur la qualité et le coût (QCBS), selon la pondération indicative suivante :
 - **Qualité technique : 85 %.**
 - **Offre financière : 15 %.**
- Seuil minimal de qualification technique : **70/100**. Seules les offres atteignant ce seuil seront admises à l'évaluation financière.

Critères d'évaluation et pondérations indicatives :

- Expérience **d'au moins cinq (5) ans** en ingénierie de formation agricole et entrepreneuriale : **25 %**.
- Qualité et pertinence de la méthodologie de mise en œuvre du parcours et de sélection des bénéficiaires : **25 %**.
- Qualifications et disponibilité de l'équipe proposée : **20 %**.
- Capacité de déploiement multirégional et réseau de partenaires pour les **apprentissages pratiques : 15 %**.



- Offre financière : **15 %**.

Principales prestations attendues :

- Cadrage et cartographie des filières, des sites et des parties prenantes.
- Sélection des **500 bénéficiaires** : élaboration des outils, collecte multicanale, vérification des candidatures, entretiens et constitution d'une base de données sécurisée.
- Conception du parcours, des référentiels, des supports et des outils d'évaluation.
- Mobilisation et encadrement des formateurs, des coachs, des mentors et des maîtres de stage.
- Organisation des apprentissages pratiques, des stages et des immersions, ainsi que du suivi de la qualité.
- Incubation, coaching et mentorat ; maturation des modèles économiques et élaboration des plans d'affaires.
- Orientation des bénéficiaires vers la création d'entreprises individuelles, de coopératives ou de groupements d'intérêt économique (GIE), et accompagnement à leur formalisation.
- Mise en relation pour l'accès aux financements et aux marchés, suivi post-incubation, gestion des risques et capitalisation.

Documents exigés pour la recevabilité des candidatures :

- Lettre de soumission signée.
- Statuts, RCCM ou document d'immatriculation, NIF et attestations fiscales et sociales à jour.
- Références pertinentes portant sur au moins une mission similaire, accompagnées des attestations ou des procès-verbaux de réception correspondants.
- Note méthodologique détaillée comprenant :
 - L'approche proposée et le plan de travail, précisant les phases et les jalons.
- Le dispositif d'assurance qualité, de gestion des données et d'inclusion, tenant compte du genre et du handicap.
- La stratégie de mobilisation multirégionale, d'organisation des stages et des immersions, et de développement des partenariats.
- L'organisation et la composition de l'équipe clé, avec les CV signés, les diplômes et les disponibilités : chef de mission, expert en formation agricole, expert en entrepreneuriat et en incubation, expert [spécialité à préciser], expert en passation des marchés et en gestion administrative, coordonnateurs régionaux et spécialiste des sauvegardes.
- Le plan de gestion des risques et le calendrier détaillé.
- Offre financière distincte, signée et détaillée, indiquant le prix forfaitaire global et sa ventilation par composante, en francs guinéens (GNF).

Ne peuvent soumissionner les personnes ou entités frappées d'exclusion, en situation de conflit d'intérêts ou n'ayant pas respecté leurs obligations antérieures envers la **CNA**. Les soumissionnaires doivent déclarer toute situation susceptible de constituer un conflit d'intérêts et proposer des mesures d'atténuation.

Dispositions finales

La **CNA** se réserve le droit d'annuler tout ou partie de la procédure, sans indemnité.



Les **termes de référence (TDR) du Projet Agri-Preneurs de Guinée (APG)** font foi pour le contenu technique des prestations.

Calendrier :

- Date de publication et de début de dépôt des candidatures : **mardi 20 octobre 2026.**
- Date limite de dépôt des candidatures : **vendredi 6 novembre 2026 à 10 h 00.**
- Date et heure d'ouverture des plis : **vendredi 6 novembre 2026 à 12 h 00.**

Modalités de dépôt des dossiers de candidature :

- Version physique : une enveloppe extérieure scellée contenant deux enveloppes intérieures distinctes portant respectivement les mentions « Offre technique » et « Offre financière – à n'ouvrir qu'après l'évaluation technique ». Chaque enveloppe intérieure doit contenir un original et deux copies de l'offre correspondante.
- Une clé USB contenant les deux offres, technique et financière.

Adresse de dépôt :

Chambre Nationale d'Agriculture de Guinée (CNA)
Matam, commune de Matam – BP : 6693, Conakry, République de Guinée.
Tél. : (+224) 612 36 37 37 ; WhatsApp : (+224) 612 27 26 26.
Courriel : infos@cnaquinee.com.

Jours et heures de dépôt :

Du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 17 h 00.
Contact : M. Kaira KABA, bureau de la PRMP.
Tél. : (+224) 622 01 45 67.

Le Président

Souleymane BERETE

